



REUNION DU 30 MAI 2016

A l'ouverture de la séance, nous avons lu la déclaration liminaire que vous pouvez retrouver par le biais du lien ci-dessous :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/89/>

En réponse à cette déclaration, le Président admet qu'il y a une réelle souffrance dans les services. La meilleure solution pour y remédier, selon lui, est de restructurer le réseau afin d'avoir moins de collègues isolés pour exercer leurs missions.

Il souligne également que tout individu est marqué par le besoin de reconnaissance et que l'Administration ne doit pas être ingrate avec les agents qui travaillent...



La CGT Finances a rappelé que la souffrance au travail ne concerne pas que les petits sites et qu'il existe également des problèmes de plus en plus nombreux sur les grosses structures. L'inquiétude existant actuellement dans les services touchés par l'ASR (aménagement des structures et du réseau) en est l'exemple le plus frappant.

I - Rapport du médecin de prévention:

Le docteur MARTINOT a présenté son rapport d'activité 2015.

Les différentes visites médicales effectuées sont :

- 48 visites annuelles (38 DDFIP et 10 Douanes) ;
- 66 visites quinquennales (DDFIP)
- 2 visites spontanées (DDFIP)
- 10 visites particulières

Les trois principales pathologies rencontrées sont :

- les troubles musculo-squelettiques (TMS)
- les affectations cardiovasculaires
- les troubles psychologiques



Concernant les TMS, le CHSCT continue de financer des sièges ergonomiques pour les collègues ayant une ordonnance du Docteur Martinot.

En matière de troubles psychologiques, même si ces derniers ne sont pas nécessairement liés aux conditions de travail, la vigilance va devoir être de mise compte tenu des restructurations.

II - Règlement intérieur et circulaire sur le fonctionnement des CHSCT

Ce point sera vu lors d'un prochain CHS car les documents ne nous ont été remis qu'en séance.

III- Fiches d'impact de l'Aménagement des Structures et du Réseau (ASR)

Les fiches d'impact des restructurations envisagées (fermetures des trésoreries de l'Isle sur Serein et Chéroy, regroupements des Services de Publicité Foncière et des SIE, mise en place du pôle d'enregistrement, transfert du service amendes) nous ont été présentées.

La CGT Finances Publiques a dénoncé le fait que les fiches prenaient en compte les postes de B et C implantés et dans le périmètre, sans tenir compte des cadres A. En effet, lors des précédentes fermetures les chefs de poste ont suivi leurs missions mais le poste n'a pas été transféré au tableau des emplois (aucune création de A). Dans le département, nous avons l'exemple de Pont sur Yonne, où le chef de poste de Sergines a renforcé l'équipe. Il vient d'obtenir une mutation et au 01/09/2016, le poste de A n'ayant pas été créé, il ne sera pas remplacé. Ainsi le CFP de Pont se retrouve avec le portefeuille de Sergines, sans adjoint alors que le nombre d'agents a pratiquement doublé !!!

Les fermetures se font donc toujours sans transfert du poste de A alors que ses missions sont bien transférées !!



De même, les fermetures de trésoreries ne prennent jamais en compte la partie recouvrement de l'impôt. Les SIP se retrouvent avec une augmentation de leur charge de travail (accueil physique, téléphone, courrier....) sans aucun emploi supplémentaire !!!

La fiche concernant le transfert du recouvrement des amendes actuellement à la trésorerie d'Auxerre, vers le SIP rue des Moreaux indique qu'il n'y aura aucun impact pour le service accueillant. Les organisations syndicales ont dénoncé les répercussions en matière d'accueil du public notamment. Le Président en a convenu et a indiqué que la fiche serait modifiée.

Pour le Directeur, le travail de recouvrement des amendes n'est pas difficile, il suffit de « mitrailler » des ATD. Ce qui est compliqué, c'est l'afflux du public suite aux actes de poursuites en masse, et surtout l'agressivité de certains redevables.



Certains agents du SIE de Joigny ont eu la naïveté de croire qu'ils avaient une opportunité de rejoindre le SIE d'Auxerre, en suivant leur mission, dans un premier temps au SIE de Sens, puis dans un second temps en bénéficiant du transfert de l'enregistrement de Sens vers le pôle à Auxerre. Bien entendu, en suivant leur mission vers le SIE de Sens, ils ne se retrouvent pas dans le périmètre des agents de l'enregistrement, prioritaires pour intégrer le pôle enregistrement à Auxerre (qui dépendra bien du SPF, et non du SIE).

La CGT Finances a dénoncé, comme elle l'avait déjà fait en Comité Technique le 20 mai 2016, les rumeurs incessantes qui circulent concernant les restructurations et installations de services rue des Moreaux.



Le Président a de nouveau confirmé qu'aucun service ne serait sur deux étages différents !!!

Selon lui, « *les gens qui font courir des rumeurs sont des gens malheureux ...* »

Les organisations syndicales ont toutes émis un avis défavorable sur les différentes fiches d'impact.

IV - Point sur les travaux et sur l'immobilier, incidence de l'ASR 2017

Compte tenu de l'aménagement du réseau, et des déménagements qui en découlent, une redistribution des locaux de la DDFIP rue Marie Noël sera faite avant la fin de l'année.

Pour l'Administration, le regroupement de services (Avallon et Joigny) est plus préoccupante que les travaux liés à l'ASR.

Concernant Avallon, le projet immobilier est plus abouti et sera vraisemblablement réalisé avant le 31 décembre 2017.

V - Suivi du rapport d'enquête

Le Directeur rappelle que les réunions de services doivent être un impératif. Cela fonctionne parfaitement dans certains endroits, mais ce n'est pas le cas partout.

Pour la CGT Finances, l'essentiel est le dialogue entre les responsables et leurs agents, qu'il soit formalisé ou non.

VI - Suivi du budget et propositions d'actions



La législation impose le remplacement des détecteurs ioniques avant le 31 décembre 2017. Sur certains sites, les nouveaux détecteurs ne seront pas compatibles avec les centrales incendies et nécessiteront un remplacement de l'ensemble de l'installation.

Le CHSCT a décidé de ne pas remplacer les détecteurs d'Avallon (rue de Paris, compte tenu du déménagement prévu d'ici fin 2017). Concernant les autres sites, à savoir la DDFIP et Tonnerre, les travaux ont été validés. Pour Joigny (Quai du 1^{er} Dragons) le CHSCT a décidé d'attendre 2017 pour voir l'évolution du projet de regroupement. Enfin, concernant les archives de St Florentin, le Directeur a adressé une demande de co-financement à la Direction Générale, ce site étant national.

Au cours de cette séance, et conformément au PAP (Programme Annuel de Prévention), le CHSCT a décidé de financer diverses actions, dont les principales figurent ci-dessous :

- Achats de fauteuil ergonomique ;
- Achats de protections auditives pour les agents du service courrier de la DDFIP exposés au bruit ;
- Achat d'une caméra de surveillance pour le CFP de Joigny (Quai du 1^{er} Dragons) ;
- Achats de stores sur le CFP de Migennes ;
- Remplacement des extincteurs et des BAES sur divers sites ;

Un recensement des besoins et des stocks a été fait sur les sites du département pour les ventilateurs, tapis de souris, repose pieds et sur élévateurs d'écran. Un devis de 6 748 euros pour les matériels nécessaires sera soumis très prochainement aux membres du CHSCT afin de valider les achats au plus vite.

VII - Examen des fiches de signalement et des fiches accidents :

Deux nouvelles fiches de signalement ont été transmises à la Direction. Un courrier aux contribuables a été adressé, avec l'accord des agents concernés.

Aucune nouvelle fiche d'accident n'a été transmise.

Vos représentants CGT Finances au CHSCT de l'Yonne

Nathalie ARNASSAND - Yannick BAUMONT - Yannick BORODACZ - Caroline GERMAIN

Bulletin d'adhésion

Syndicat national CGT Finances Publiques

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. / ..

Catégorie : Grade : Échelon :

Filière fiscale Filière publique :

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative

Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :

